



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• Le Palais National, vue des jardins est

Le Palais National de Georges Baussan

BULLETIN DE L'ISPAN, No 6, 8 pages

Le 8 août 1912, à 3 heures et demie du matin, la ville de Port-au-Prince est réveillée par une formidable détonation : la poudrière du Palais National vient d'exploser, détruisant avec elle l'édifice en bois et maçonnerie où logeait le Président de la République et emportant les toitures des bâtiments voisins. Les dégâts sont considérables : près deux cents morts dont le président en exercice, M. Cincinnatus Leconte.

Quelque temps plus tard, sous le gouvernement de Tancrède Auguste, son successeur, est lancé un concours ouvert aux architectes et ingénieurs haïtiens et étrangers dont les règlements, publiés au Moniteur du 30 octobre 1912, précisent que "la façade principale doit s'ouvrir sur le côté nord" du même terrain que le précédent palais. Puis suivent un vaste, mais imprécis, programme prévoyant : "Grands vestibules, grandes salles de réceptions, cabinet du chef de l'État et



• Georges Baussan (1874 - 1958)

ses services, archives, télégraphe, galeries, chambres de service, bibliothèques, ... salle du conseil, cabinets de travail, appartements du chef de l'État, ..., salle d'armes, cuisine, ... remise pour quatre voitures au moins et écuries de 20 stalles, ..., etc." Une bonne vingtaine de projets furent déposée puis exposée au public durant quinze jours à la Chambre des Députés. Le 2 août 1913, le jury fixe finalement son choix sur le projet «Petit Nid» de l'architecte haïtien Georges Baussan, 38 ans, diplômé de l'Ecole Spéciale et Générale d'Architecture de Paris. Le chantier débute en mai 1914 sous la direction de la firme Simmonds Frères et la supervision de l'architecte Léonce Maignan.

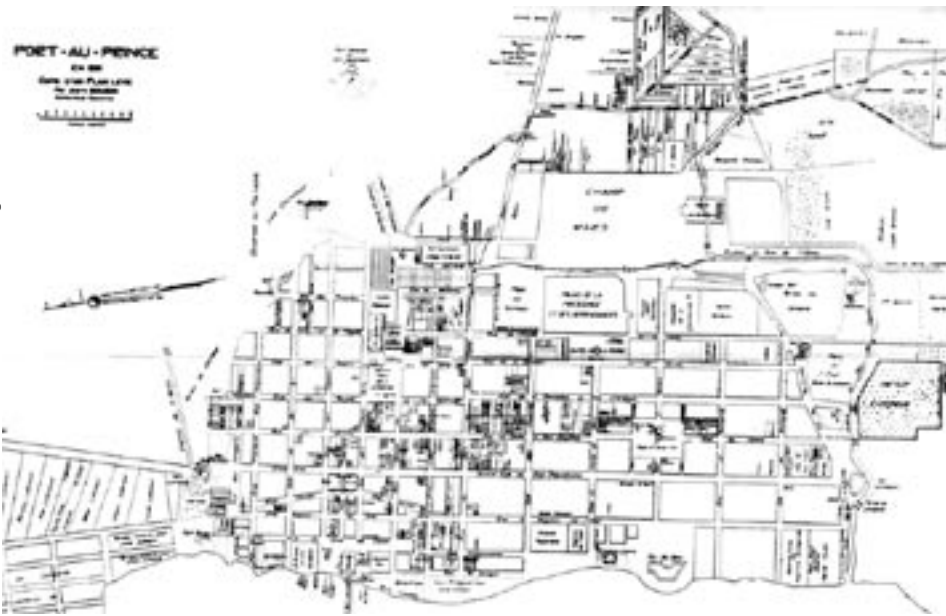
Entre la Révolution Française de 1789 et la seconde moitié du XIXe siècle,

Sommaire

- Le Palais National de Georges Baussan
- La chronique des monuments historiques



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Plan de la ville de Port-au-Prince à la fin du XIXe siècle levé par Justin Bouzon

l'architecture et la construction connaissent des mutations importantes en Europe. Pendant cette période transitoire vers l'Architecture moderne, le procès de la construction s'adapte et se transforme. Les artisans, tailleurs de pierre, maçons, charpentiers et autres tendent à perdre leur autonomie au profit de l'industrialisation. Le langage architectural emprunte des éléments des différents styles de l'histoire de l'architecture Européenne et également des "pays lointains" (particulièrement au Moyen-Orient et en Extrême-Orient). De cet éclectisme naissent des styles architecturaux né-gothiques, né-classiques, revivals, etc., qui caractériseront cette fin de siècle.

A cette époque, la bourgeoisie haïtienne confirme son pouvoir économique et politique et adopte les codes esthétiques

européens, notamment en littérature, en musique et surtout en architecture. Les constructeurs haïtiens vont reprendre, en l'adaptant, cette architecture éclectique venue d'Europe. De ce contexte naissent les résidences que nous appelons vulgairement en Haïti : *gingerbread*. C'est également à cette époque que nombre d'éléments d'architecture ou d'édifices en fer provenant de France et de Belgique particulièrement furent introduits dans le paysage urbain haïtien.

Les villes vont "se mettre à la mode" et cette époque léguera une impressionnante collection d'édifices d'architecture brillante qui deviendra plus tard l'image stéréotypée de l'architecture traditionnelle haïtienne. En général ces constructions bourgeoises sont réalisées en pans de bois, en briques ou, plus

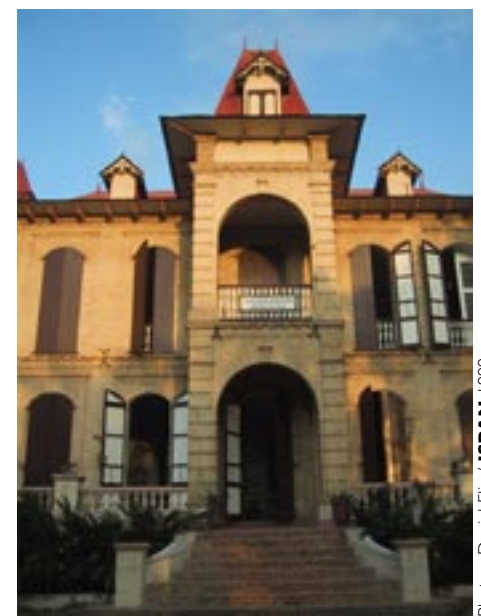


• Résidence dessinée par l'architecte Léon Mathon

tard, en béton armé. Elles ont un, deux ou, plus rarement, trois niveaux sous combles, sont pourvues de spacieuses galeries sur lesquelles ouvrent de larges portes garnies de persiennes. Ornées extérieurement de balustrades, de colonnettes, de croisillons, de frises en bois découpés, elles s'agrémentent souvent à l'intérieur de boiseries. Leurs plans présentent des pièces en enfilades, accolées les unes aux autres renforçant une certaine monumentalité recherchée. Les toitures sont recouvertes de tôles ondulées pour la plupart ou de tuiles de fibrociments ou d'ardoises, plus rarement. Elles sont compliquées à souhait de tourelles et de clochetons. Leur façade est rehaussée d'œils-de-bœuf et de girouettes. "Cet abus d'ornement, très dans la note du *modern style*, ajoute au luxe et à l'originalité de ces constructions dont



• Maison Haspil à l'avenue Jhon Brown



• Le Castel-Fleuri à Peu-de-Chose



• Le marché en fer de la place Vallières



• La Légation française au Champ-de-Mars

l'architecture s'accommode avec bonheur aux convenances de la vie tropicale".

A la faveur de la révolution industrielle européenne du XIXe siècle, les usines anglaises, françaises et belges produisent des éléments d'architecture modulaires, tels que balcons, frises, vérandas, escaliers, etc., ou même des édifices entiers tels

que résidences, gares de chemins de fer, marchés, halles, églises, théâtres, ou encore kiosques à musique, tribunes, phares, miradors, réservoirs, ect., tous préfabriqués, démontables, transportables et proposés à la clientèle du monde entier sur catalogue.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, Port-au-Prince tente timidement un

début d'industrialisation. Des manufactures commencent à s'installer en périphérie de la ville ou sur le littoral, autour du port. Un essor économique s'amorce et la construction reprend. De grands projets d'architecture et d'urbanisme se dessinent. Le marché Vallière, principal centre d'approvisionnement de la capitale, reçoit une magnifique structure en fer et fonte; les halles de la douane sont construites. Cette tentative industrielle aura pour revers d'attirer la première vague de migration massive vers la ville, provoquant une sévère crise de logement, les nouveaux migrants venus de la campagne avoisinante s'installent, faute de structure d'accueil, sur les terrains impraticables en bordure Nord et Sud de la ville, entremêlant pour l'édification de leurs abris, matériaux récupérés et matériaux traditionnels. Pour la première fois depuis sa création, Port-au-Prince sort de ses limites initiales de 1750. Les classes aisées se séparent de leur



• La Bibliothèque de l'Amicale du Lycée Pétiou, inaugurée en 1926 (Daniel Brun, architecte).



• L'hôtel de ville dessiné par Georges Baussan



• Une villa à Bellevue



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• Le Palais National d'Haïti



Collection privée

• Élévation principale du Palais National, dessin de Georges Baussan

commerce et construisent leurs résidences le long des chemins menant à la campagne (le chemin de Lalue qui deviendra plus tard l'avenue John Brown, le chemin du Bois-Verna qui deviendra l'avenue Lamartinière, le chemin des Dalles, l'avenue Christophe, etc.).

Le quartier du Morne-à-Tuf se développe timidement au Sud. Le premier de construction de chaussées et trottoirs, d'aménagement de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, de captage et de canalisation moderne d'eau potable sont exécutés. Les anciens ponts en bois sont remplacés par de nouveaux en maçonnerie ou en fer. A la fin du XIXe siècle, la ville compte près de 70,000 habitants, 8 000 maisons..., soit le triple de la ville coloniale.

Au tournant du siècle, de grands édifices voient le jour, œuvres d'architectes haïtiens ayant étudié en Europe, particulièrement en France, et qui sont revenus au pays avec une forte influence de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Georges Baussan, le plus célèbre d'entre eux, dessinera des immeubles marquants du paysage urbain de Port-au-Prince tels le Palais National, les Casernes Jean-Jacques Dessalines, le Lycée Alexandre

Pétion et, plus tard, l'Hôtel de Ville. Le majestueux Palais de Justice quant à lui est l'œuvre de l'architecte Léonce Maignan. De cette même époque date la construction de la Cathédrale de Port-au-Prince et du Palais des Finances.

Si pour l'architecture domestique, et religieuse l'influence du néogothique prédomine, pour l'architecture officielle, le style néoclassique est retenu, pour la monumentalité qu'elle assure.

En fait, le choix du style néoclassique transplanté en Amérique répond à des motifs d'ordre politique. Choix esthétique réalisé depuis le début du XIXe siècle par les pays

d'Amérique nouvellement indépendants, les formes classiques prennent une signification idéologique et deviennent symbole des vertus républicaines. Elles acquièrent, en outre, une valeur représentative d'autant plus importante que l'Etat doit manifester sa présence sur la scène internationale, en dépit des difficultés de toutes sortes.

Baussan est imprégné de l'"Esprit de l'Occident" et connaît bien l'Europe pour y avoir séjourné de longues années et surtout pour avoir étudié à Paris. Considérant son œuvre relative aux constructions officielles (le Palais National, l'Hôtel de Ville de Port-au-Prince,...), on peut constater que son adhésion



Domaine public

• L'architecture néoclassique en Amérique : le National Gallery of Art de Washington D.C., EUA, de l'architecte Jhon Russel Pope, achevé en 1940



• Détail de la façade est du Palais National

aux modèles esthétiques néoclassiques est sans réserve. Cette observation n'a pas échappé à ses contemporains. Un journaliste du *Matin*, quotidien de la capitale commentant les plans du Palais National écrit qu'"il y a même lieu de croire qu'il a été dressé par un étranger, maître de son métier mais ignorant de nos besoins. C'est un palais sans doute, mais un palais dans une ville étrangère froide..." Ce qui a sans doute échappé au rédacteur de ce commentaire, c'est que Baussan, sans remettre en question cette codification architecturale, a cependant émis d'importantes considérations sur le traitement d'adaptation de certains éléments architecturaux au climat des tropiques. Les patios, vérandas ouvertes, baies utilisés font du Palais National un immeuble parfaitement intégré à son environnement.

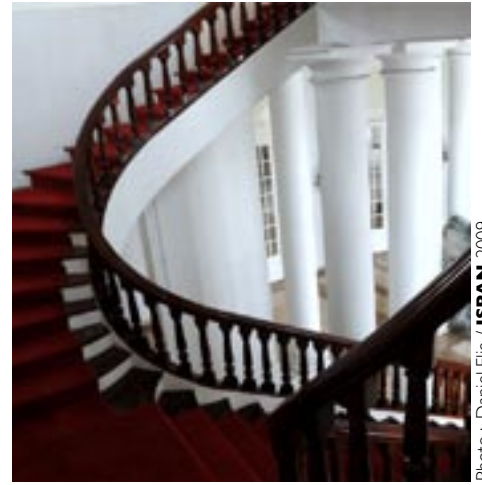
Cette démarche de l'architecte a bien été comprise par Paul-Emile Simon, qui, dans une description non teintée de lyrisme, rétablit les dimensions de l'œuvre :

«Cependant, comme toute œuvre architecturale, elle est chose publique et elle est donnée à voir. Il est vrai que le néo-classicisme de l'ouvrage se lit d'abord sur la façade, la principale, et Baussan l'a voulu ainsi. Mais il est vrai aussi que la part créole que

ce talentueux architecte haïtien a su ajouter se lit mieux en appréhendant le totalité des volumes, en découvrant des transitions harmonieuses, des justifications d'échelles différentes, qui sont même parfois sujets à des caractères humoristiques, comme des pieds-de-nez au sacro-saint classicisme européen. Il faut sûrement tourner autour de ce bel ouvrage – car il invite à la promenade – pour sentir le rythme, mesuré et modéré, majestueux comme l'hymne national, de la façade principale nord, poursuivre la promenade à l'est comme à l'ouest et découvrir les apports d'une créolité certaine, que l'on partage en fredonnant *Choucoune*..."

En fait, la réussite du Palais National tient à une combinaison de facteurs maintenant un équilibre entre la spontanéité de son assentiment à l'architecture néoclassique, une générosité dans la distribution et le positionnement des espaces, un constant souci de la commodité, une quête permanente de la lumière, une rare précision dans le dessin, d'une part, et une réelle adaptation aux conditions climatiques, d'autre part.

Les palais précédents, érigés plus ou moins sur le même site, était articulés au tracé



• Détail de l'escalier du hall d'entrée

de la ville par l'axe de la rue du Champ-de-Mars et la place de l'Indépendance et présentaient leur façade principale plein ouest bordant l'ancienne "Ville du Roi" du Port-au-Prince colonial. L'extension de la ville vers l'Est, amorcée aux environs de 1890, rendait obsolète cette orientation primitive. Obéissant à la lettre aux exigences des commanditaires du projet, Baussan fixe son palais dans une complète autonomie par rapport à la trame urbaine existante. Aucun axe de composition ne relie l'édifice à la ville et le nouveau palais sera orienté plein nord, comme convenu.

Pour le Palais National, Baussan a choisi un plan d'ensemble "aéré" situé en plein milieu du terrain de 40 000 mètres carrés. L'édifice présente un avant-corps central symétrique précédé en son axe d'un péristyle d'ordre monumental soulignant le jeu théâtral des colonnes ioniques à fût lisse qui le composent. Ces colonnes supportent un fronton dont le tympan est richement orné d'un bas-relief représentant les Armes de la République. Succèdent à ces quatre colonnes monumentales, quatre autres colonnes, également d'ordre ionique, s'élevant seulement sur la hauteur du niveau inférieur. L'élégance de cette transition entre



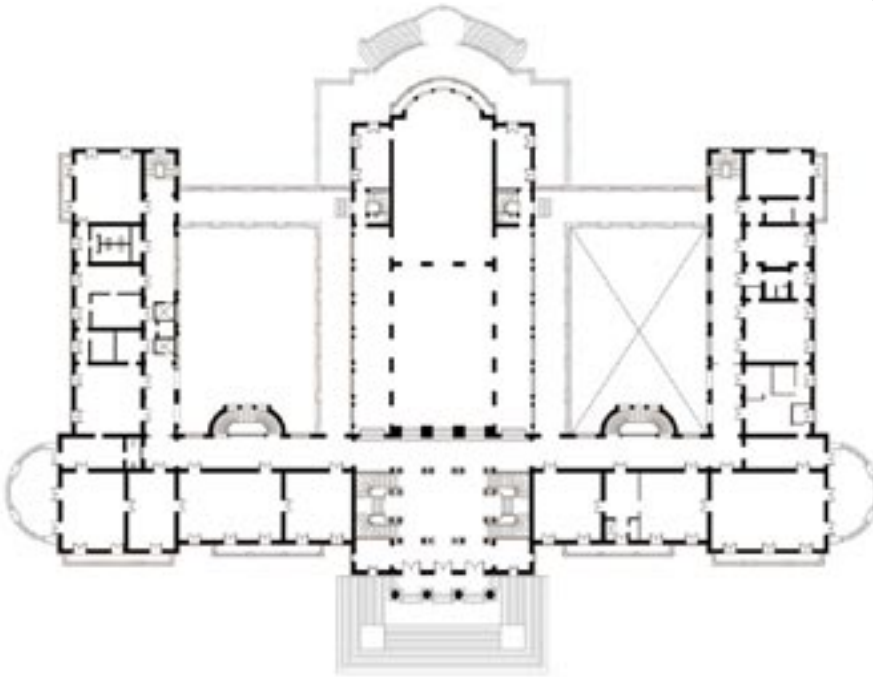
• Le péristyle



• L'élévation sud



• Le Salon Jaune



• Plan du second étage



• Façade sud

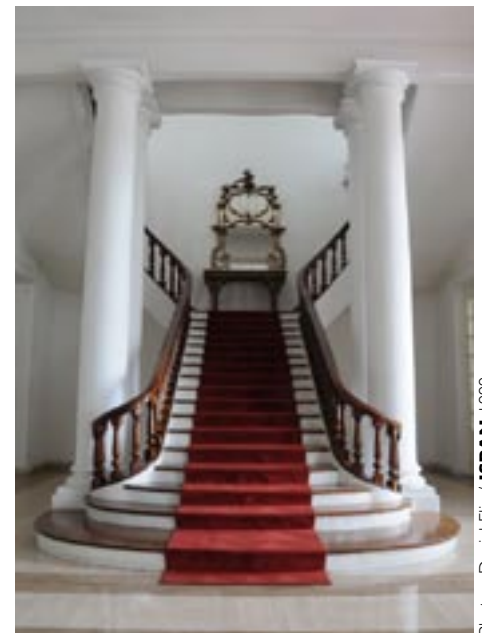
le péristyle et le vestibule, même austère, est sans conteste une réussite d'articulation entre deux échelles distinctes.

Un vaste escalier à degrés rectangulaires précède ce péristyle, l'ensemble du Palais étant posé sur un important soubassement formant un sous-sol aménageable. Cet escalier reliant la cour avant au bâtiment achève de contribuer à la mise en scène de la monumentalité de l'édifice.

Au péristyle d'accès succède une arcade de trois baies libres à couverture en arc à plein cintre, contrôlées par de légères grilles en fer forgé, et donne accès au grand hall d'entrée où se trouvent de part et d'autre les majestueux escaliers tournants à doubles volées supérieures conduisant au vestibule de l'étage.

Pour le couverture de ce corps principal, Baussan utilisa pour la partie centrale une coupole à plan carré, percée d'un oculus ovale et surmontée d'un campanile, et pour les extrémités est et ouest, deux coupoles secondaires également à plan carré. Ce corps principal se termine en ses extrémités par des vérandas en demi-cercles surmontées de terrasses.

À ce corps principal, viennent ce greffer perpendiculairement en direction sud, trois corps secondaires. Le plus important, placé dans l'axe de symétrie du bâtiment, abrite les salles de réceptions officielles, généreusement ventilées et éclairées par de grandes baies sur les façades est et ouest. Au plan inférieur, la Salle des Bustes, salle de réceptions officielles ornée de bustes de différents présidents de la République et, à l'étage, les salons d'apparat : le Salon Rouge et le Salon Jaune.



• Escalier à double volée supérieure du hall

L'aile orientale héberge les appartements et bureaux privés du Président de la République donnant sur les magnifiques jardins est, ornés de pergolas et réservés aux réceptions en plein air. L'aile ouest, à fonction administrative, abrite le Conseil des Ministres et les services d'intendance et d'administration du Palais National.

Ce plan en E lui permet, en outre, de structurer l'édifice autour de la forte hiérarchisation des fonctions internes et également d'équilibrer un programme fort complexe et peu précis.

L'adaptation au climat a été une préoccupation dominante dans la conception aidant l'ération des corps secondaires de l'édifice, tous placés en enfilade et présentant de front de larges surfaces à la ventilation naturelle de la baie de Port-au-Prince. Les trois corps de bâtiments secondaires sont en outre protégés par de spacieuses coursives ouvertes et donnant sur les cours intérieures, protégeant ainsi les salles des ardeurs du soleil tout en assurant une circulation simple et directe.

Enfin, l'importante développée de façade facilite, au travers d'abondantes ouvertures et des vides créés par les cours intérieures, une lecture facile des composantes de l'édifice, pourtant rigoureusement symétrique.

Appliquant scrupuleusement la "grammaire" de l'architecture classique, le vocabulaire utilisé pour les baies est d'une étonnante sobriété, particulièrement des portes-fenêtres à linteau plat et munies de vantaux à carreaux ouvrant à l'étage sur un

balcon ou directement sur un garde-corps. Au premier niveau, ces ouvertures subissent une modification d'importance : des portes-fenêtres à arc surbaissé surmonté d'un châssis de tympan vitré. Ces baies courantes sont uniformément réparties sur toute la longueur des façades extérieures. Afin de mieux augmenter leur luminosité, les salles pourvues de vérandas donnant sur les cours-jardins sont ornées de portes-fenêtres à deux volets, carrelées de vitres et surmontées d'un châssis de tympan en éventail également vitré et logé dans un arc à plein cintre.

Le Palais National est, sans conteste, l'expression la plus achevée d'une grande période de l'Architecture en Haïti et est probablement un des plus bel exemple d'architecture néo-classique transplantée en Amérique. Réalisé en béton armé, cet édifice constitue, de plus, une avancée remarquable dans la technologie de la construction en Haïti.

Au delà de ses fonctions de siège de la présidence de la République et de lieu où se sont déroulés d'importants événements historiques durant ces quatre-vingt huit dernières années, le Palais National à cause de ses qualités architecturales et techniques exceptionnelles remplit toutes les conditions qui en font un monument historique portant un important témoignage sur l'évolution artistique et scientifique de la société haïtienne.

A ces titres, il devrait être inscrit sur la liste du Patrimoine National. •••



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• Grand escalier, péristyle, fronton, coupole et campanile



Photo : Daniel Elie / ISPAN 2009

• Les coursives intégrant l'édifice au climat tropical et animant les façades internes par un subtil jeu d'ombres et de lumière

des monuments et sites historiques d'Haïti

2009-2010 : Budget de l'ISPAN

Pour l'année 2009-2010, le Budget de la République a octroyé à l'ISPAN des fonds qui compromettent sérieusement les efforts entrepris, depuis deux ans pour sa dynamisation.

En effet, à l'exercice 2009-2010, l'ISPAN s'est vu attribué, hors de toute attente, une enveloppe budgétaire, destinée à son fonctionnement, de **15.487.065,00 Gourdes** dont 96% devront alloués aux salaires. Et au budget d'investissements, il a été affecté **0,00 Gourde**.

Cette situation placera l'institution face à d'énormes difficultés pour remplir convenablement sa mission et faire face à ses dépenses courantes. Elle ne pourra, par exemple, disposer que de 14.000,00 Gourdes par mois pour les dépenses d'électricité, d'eau, de téléphone, d'Internet et de transport pour ses deux bureaux, établis au Cap-Haïtien et à Port-au-Prince. Pour les fournitures fongibles, matériels de bureau, produits de nettoyage, etc. : 10.000,00 Gourdes par mois ont été affectées. Les allocations pour le carburant, les frais de voyages, etc. demeurent minimales.

Cependant ce budget permettra de mettre sur pied un embryon de structure de gestion et d'entretien du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers en régularisant la situation des gardiens et techniciens d'entretien de surfaces.

Au niveau des investissements, l'Institut sera théoriquement dans l'impossibilité d'entreprendre des projets, d'intervenir sur les monuments historiques, continuer à faire la promotion du Patrimoine, poursuivre régulièrement la publication du **BULLETIN DE L'ISPAN** et de mener à bon port l'identi-

fication officielle des biens culturels, programme récemment entamée.

Aussi, l'ISPAN devra aussi ajuster sa stratégie en accentuant les démarches pour trouver d'autres sources de financement pour lui permettre de faire face à sa mission. Cette démarche sera conforme à sa loi organique qui identifie comme provenance de fonds, outre ceux du Trésor Public, des dons et subventions. Justement et à cet effet, un Service des Dons et Subventions, attaché à la DG de l'ISPAN, sera au mois de novembre mis sur pied expérimentalement pour identifier et coordonner les recherches de fonds auprès des différents secteurs tant publics que privés. L'Institut publiera un document intitulé «Plan d'Actions 2009-2010» dans lequel figurera les fiches de projets et d'activités prévus pour l'exercice.

La place de Jacmel enfin achevée

Ayant débuté en 2003, les travaux de réaménagement de la place Toussaint-Louverture de Jacmel ont enfin été achevés en octobre 2009. Après de multiples péripéties, retards, arrêts et remises en question, c'est l'ISPAN qui finalement a pris en charge la supervision des travaux d'achèvement exécutés par la firme de construction GJ Consultants.

Le conseil municipal de Jacmel ainsi que ses services techniques de la mairie ont étroitement suivi ces travaux d'achèvement. Le Maire de la ville, M. Edwin « Edo » Zenny, constamment présent sur le chantier, en a fait une affaire personnelle prodiguant, çà et là, de judicieux conseils afin de rendre l'espace encore plus fonctionnel.

Ayant été conçue pour répondre de manière plus appropriée aux exigences actuelles de la ville et accroître sensiblement sa capacité

d'accueil, cette magnifique place publique offre désormais aux Jacmeliens un espace généreux et convivial de loisir et de divertissement. Une vaste esplanade désormais permet la réalisation de manifestations culturelles d'envergure. La prise en compte des immeubles environnant et particulièrement de l'Hôtel de Ville dans la conception de l'aménagement en font une place parfaitement intégrée au centre historique de Jacmel tout en garantissant une adéquation avec le fonctionnement de la ville contemporaine. Cette intégration a transformé la place en un véritable espace municipal, tant dans le fond que dans la forme : un balcon aux ornements en métal longe toute la façade sud de la place et sa balustrade en fer forgé reprend les motifs et couleurs celle de la Mairie qui désormais donne de plein pied sur la vaste esplanade.

Une magnifique fontaine jaillit d'un bassin triangulaire et jouxte la pergola centrale qui bientôt sera couverte de plantes grimpantes. De nombreux arbres ont été plantés avec une préférence pour les flamboyants qui créeront dès le mois de Mai une ombre rafraîchissante à prédominance rouge, s'harmonisant à la couleur des carreaux en terre cuite revêtant le sol. L'éclairage a été renforcé de projecteurs d'appoints, des bancs installés ainsi que des bollards de protection.

Cette place qui est «une bonne chose pour Jacmel et pour les Jacmeliens» apporte une note d'optimisme à tous ceux qui luttent pour une remise en valeur du centre historique de la ville.

L'article "Le Palais National de Georges Baussan" publié dans ce présent numéro a été repris du livre "Le Palais National d'Haïti" publié par les Editions Henry Deschamps en 2003. Il a été revu, actualisé, augmenté et adapté aux objectifs du BULLETIN DE L'ISPAN.



• Vue panoramique de la place Toussaint-Louverture de Jacmel